

Plus de 7000 entreprises ont déjà choisi la Garantie formation.

Elles vous en parlent !

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Bruno augmente la compétitivité de son entreprise, et vous ?

“ Notre capacité d’adaptation, un personnel extrêmement qualifié et compétent nous permettent d’être compétitifs. La Garantie formation nous assure d’être toujours à la pointe en matière de formation. ”

Dirigeant - 132 salariés

FINANCEMENTS RÉSERVÉS

Nadia optimise son investissement formation, et vous ?

“ La Garantie formation nous permet de bénéficier de ressources financières complémentaires. C’est un placement que l’on dédie au développement des compétences de nos collaborateurs. ”

Responsable RH de deux entreprises - 28 et 29 salariés

OBLIGATIONS SOCIALES SÉCURISÉES

Sylvie est sereine face à ses obligations sociales, et vous ?

“ Ma conseillère m’alerte sur les nouvelles réglementations sociales. Elle m’apporte des outils concrets pour y répondre, notamment pour réaliser les entretiens professionnels. ”

Responsable formation - 168 salariés

GESTION ADMINISTRATIVE SIMPLIFIÉE

Marie-Line pilote en toute simplicité ses projets formation, et vous ?

“ Nous avons accès à un véritable outil de pilotage. Il nous permet d’avoir une meilleure visibilité sur les formations et de faire le lien entre les besoins de l’entreprise et les demandes des salariés. Pour la gestion, tout se passe de manière dématérialisée et en temps réel. ”

DRH - 110 salariés



Accélérateur de performance

**LES SOLUTIONS POUR
SÉCURISER ET OPTIMISER
VOTRE INVESTISSEMENT FORMATION**

ADHÉREZ DÈS À PRÉSENT !

Vous constituez votre investissement formation en versant volontairement au moins 0,6 %* de la masse salariale de votre entreprise, en complément du 1 % légal. Votre adhésion se concrétise par une convention triennale, révisable chaque année.

* Ce taux peut être différent selon l'accord formation conclu par votre branche professionnelle avec AGEFOS PME.

**Complétez la ligne D
du bordereau de versement joint
et profitez rapidement de vos avantages !**



AGEFOS PME territoriale est délégataire agissant au nom et pour le compte du Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprise. AGEFOS PME Siège national, sis 187 Quai de Valmy 75010 PARIS - tél. : 01 44 90 46 46 - www.agefos-pme.com - siret n° 301 761 987 00330 - code naf 9499Z, Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973 modifié le 16.12.2016, et habilité à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 23.11.2015 modifié le 22.12.16.